



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Bureau des droits à conduire**

**DEMANDE D'AGREMENT D'INSTALLATEUR DE DISPOSITIFS  
ANTI-DEMARRAGE PAR ETHYLOTEST ELECTRONIQUE**

Je soussigné(e),

NOM : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Demeurant au : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Représentant l'Entreprise : .....

Ai l'honneur de solliciter la délivrance d'un agrément d'installateur de dispositif anti-démarrage par éthylotest électronique.

*La demande d'agrément est déposée par la personne physique ou le représentant légal de la personne morale qui sollicite cet agrément.*

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur /cachet de l'entreprise :

**Liste des pièces à fournir :**

- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité et le cas échéant, une copie de l'inscription au répertoire des métiers s'il s'agit d'une personne physique, ou un extrait K bis (L bis s'il s'agit d'un établissement annexe) de moins de trois mois ainsi qu'un exemplaire des statuts s'il s'agit d'une personne morale ;

- Pour les personnes autres que les ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, un titre de séjour autorisant l'exercice d'une activité professionnelle ;

- La production d'un numéro SIRET ou SIREN et d'un code NAF ou APE relevant des métiers du commerce et des services de l'automobile ;

- L'attestation de qualification, en cours de validité, délivrée aux professionnels chargés d'installer ces dispositifs par l'UTAC (Union technique automobile, du motorcycle et du cycle).

**Cette qualification requiert la détention d'un système d'installation satisfaisant aux principes définis dans les normes ISO pertinentes et la présence de collaborateurs formés à l'installation de ces dispositifs.**

**L'ensemble des pièces est à adresser par courriel à :  
[pref-professions-reglementees-route@somme.gouv.fr](mailto:pref-professions-reglementees-route@somme.gouv.fr)**

**ou par courrier à :**

Préfecture de la Somme / Bureau des droits à conduire 51 rue de la République 80000 AMIENS

51, rue de la République – CS 42001 – 80020 Amiens Cedex 9

Tél : 03.22.97.80.80 – Fax : 03.22.97.80.98

Portail de l'État dans la Somme : <http://www.somme.gouv.fr>